

Rapport annuel d'activités

Baloise Assurances Luxembourg S.A.

Société Anonyme

2018



Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	7
2. Évolution des investissements	9
3. Résultat	10
4. Évènements postérieurs à la clôture	10
5. Gestion des risques	10
6. Activités de recherche et de développement	11
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	12
8. Informations relatives aux succursales de la Société	12
9. Perspectives	12
Rapport d'audit	14
Comptes annuels	20
Bilan	20
Compte de profits et pertes	23
Annexe aux comptes annuels	25

CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRES DE LA DIRECTION



Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Gert De Winter	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
André Bredimus	Administrateur
Henk Janssen	Administrateur
Patric Olivier Zbinden ¹	Administrateur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur-Directeur Général
Daniel Frank	Directeur
Laurent Heiles	Directeur
Alain Nicolai	Directeur

¹ A partir du 12 avril 2018

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Bâloise Assurances Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

2018 aura été une année très règlementaire. La protection des données, la directive d'intermédiation, des informations plus détaillées sur les véhicules d'investissements pour ne citer que celles-ci ont largement occupé les départements juridiques des compagnies d'assurances. Bien au-delà des aspects purement légaux, ces changements ont impacté également les processus internes, les coopérations avec nos intermédiaires et même les systèmes d'informations. L'objectif final étant la protection du client et du consommateur, il est indispensable de conserver une lisibilité et compréhension claire dans toutes les communications. A cette fin, nous misons d'une part sur la simplification systématique de chaque processus et document et d'autre part sur les technologies digitales.

Aussi, durant cette année nous avons été témoins d'événements considérables sur le plan géopolitique. Les turbulences sur les marchés boursiers ne se sont pas fait attendre. Le Luxembourg continue à se positionner de manière stable à un très bon niveau sur de nombreux indicateurs.

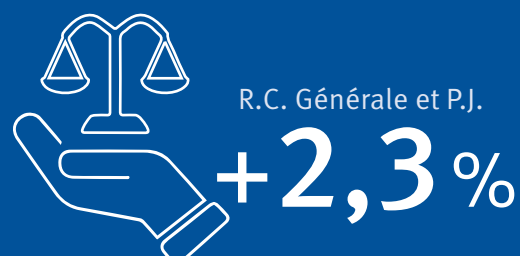
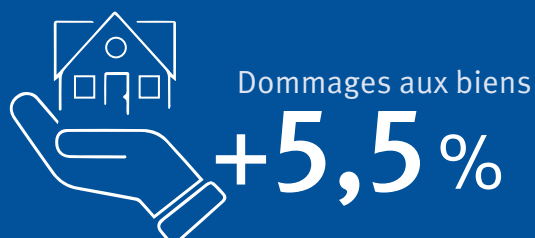
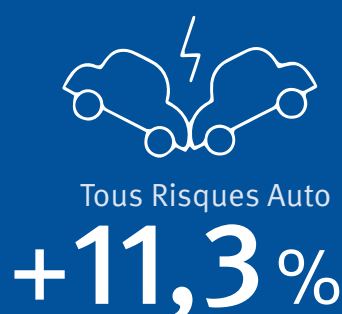
Notons qu'en date du 1er juillet 2018 le portefeuille complet de la succursale FRIDAY - Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxembourg A.G. a été transféré à la société FRIDAY Insurance S.A., établie à Luxembourg le 1er décembre 2017.

1. Evolution de l'activité

Le montant total des primes brutes émises au cours de l'exercice s'établit à 120 149 940 EUR contre 110 279 620 EUR en 2017, ce qui représente une augmentation de 9,0% par rapport à 2017. Ces évolutions se sont déroulées dans un environnement concurrentiel et dans le cadre d'un contexte économique général similaire à celui de 2017.

Bâloise Luxembourg contribue à 5,9% à cette augmentation. Le reste (3,1%) étant généré par la succursale Deutsche

Niederlassung der Basler Versicherungen Luxemburg A.G. (FRIDAY) en Allemagne dans la période du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2018 avant le spin-off de la succursale au 1er juillet 2018. Cette succursale a travaillé en tant qu'assurance digitale sur le marché allemand. La Société a également généré des affaires provenant d'un partenariat en Allemagne (Atlantic Trust). Pour le reste nous sommes exclusivement actifs sur le marché des résidents luxembourgeois et jusqu'ici nous ne pratiquons pas l'assurance non-vie sur les marchés frontaliers.



Comparées à l'année précédente, les primes émises se répartissent comme suit entre les principaux groupes de branches:

Branche	2018	2017	Evolution
R.C. Auto	26 552 927	23 163 932	14,6%
Tous Risques Auto	40 855 319	36 719 641	11,3%
Dommages aux biens	33 892 684	32 136 832	5,5%
R.C. Générale et P.J.	13 573 114	13 271 499	2,3%
Autres branches	5 275 896	4 987 716	5,8%
TOTAL	120 149 940	110 279 620	9,0%

En 2018, nous avons pu générer une forte croissance provenant principalement de la branche Auto. Cette croissance a été générée:

- pour la partie Particulier, par l'augmentation endogène du portefeuille et une augmentation de tarif, pour un volume de 2,3 millions EUR;
- pour la partie Entreprise, principalement par le partenariat en Allemagne Atlantic Trust pour un volume de 1,8 millions EUR.

La croissance toutes branches confondues s'établit à 5,9 % (FRIDAY excl.).

Au niveau des résultats techniques, les ratios de sinistralité des branches les plus représentatives sont les suivants:

- Assurance Automobile (incl. FRIDAY):
 - En Responsabilité Civile:
 - 70,4% en 2018 contre 75,7% en 2017 tous exercices confondus.
 - En Dommages Matériels:
 - 72,8% en 2018 contre 67,1% en 2017 tous exercices confondus.
- Le résultat des branches Dommages:
 - 45,3% en 2018 contre 44,9% en 2017 tous exercices confondus.
- En Responsabilité Civile Générale et PJ:

- 58,7% en 2018 contre 53,1% en 2017 tous exercices confondus

- Toutes branches confondues, les ratios de sinistralité se présentent comme suit:
 - 59,6% en 2018 contre 58,2% en 2017 tous exercices confondus.

Dans les branches Auto, la diminution du ratio de sinistralité en Responsabilité Civile résulte d'une diminution des sinistres importants. L'augmentation Auto-Dommage Matériels est due principalement à FRIDAY, mais une augmentation hors FRIDAY est également présente (69,3% en 2018 contre 67,0% en 2017). La mise en production en janvier 2019 d'un nouveau tarif Auto particulier devrait améliorer la situation.

L'augmentation de la charge des sinistres importants explique l'augmentation du ratio de sinistralité en Responsabilité Civile Générale et Protection Juridique.

2. Évolution des investissements

La politique financière en 2018 était orientée suivant une structure de référence se composant de 10,0% d'immeubles, 7,0% d'actions et de fonds d'investissement, 76,0% d'obligations, 0,0% de prêts, 4,0% de senior secured loans et 3,0% de liquidités. Au 31 décembre 2018, on observe que la société maintient un niveau de liquidité légèrement plus élevé. Le pourcentage des actions est faiblement en dessous des seuils.

Valeur marché en millions d'euros	2018	%	%	%
Immeubles (directe et indirecte via participation)	22,9	9,4%	22,7	9,4%
Actions	14,6	6,0%	22,0	9,1%
Obligations	186,1	76,4%	179,0	74,4%
Senior secured loans	9,7	4,0%	5,0	2,1%
Prêts	0,1	0,0%	0,1	0,1%
Liquidités	10,3	4,2%	11,8	4,9%
TOTAL	243,7	100,0%	240,6	100,0%

3. Résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2018 est de -3 164 408,54 et s'établit comme suit:

• report antérieur:	387 178,72
• perte de l'exercice:	- 3 551 587,26

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale d'attribuer l'ensemble du résultat disponible aux résultats reportés, de sorte que le report à nouveau s'élève à EUR -3 164 408,54.

La marge de solvabilité

La marge de solvabilité II atteint 315,2% contre 295,3% en 2017 et augmente ainsi de 6,7%.

4. Évènements postérieurs à la clôture

A notre connaissance il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2018.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de nos risques nous appliquons les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques que nous avons identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance.

- Les risques d'assurance concernent entre autres les risques de tarification (primes), les risques d'inadéquation des provisions techniques et l'escroquerie à l'assurance. Les risques de tarification sont globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription adéquate et à l'analyse régulière de la rentabilité. Les provisions techniques sont soumises régulièrement au test d'adéquation. Nous contrecarrons le risque d'escroquerie en assurance à l'aide d'une politique appropriée de formation de nos collaborateurs.
- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que nous limitons en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en nous associant avec d'autres sociétés du Groupe

› Les Risques de placement

Les Risques de placement sont analysés et suivis régulièrement et détaillés ci-dessous.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs nous permet de réduire considérablement notre exposition aux risques de marché. En plus, nous suivons régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Nous effectuons le choix des émetteurs et réassureurs en fonction de leur rating et nous faisons attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Dans la catégorie Risques de la structure financière

Nous distinguons les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Ayant confié la gestion de nos actifs propres à une filiale du Groupe, nous suivons avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent surtout le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting mis en place par le Groupe, nous suivons mensuellement l'évolution de notre marge de solvabilité.

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les évènements externes et les investisseurs.

- Les risques de modification de normes sont maîtrisés grâce à une politique interne de veille sur les changements réglementaires.
- Les évènements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance des immeubles que nous détenons. Nous appréhendons principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes que nous utilisons dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Nous disposons d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et nous en suivons mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.
- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui nous permettra d'assurer la continuité de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.

- Pour les ressources humaines, le principal risque identifié est la perte de personnel clé. Nous avons mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Nos risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, nous commentons non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de notre entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Deux fois par an, un Key Risk Indicator rapport est créé qui permet la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Le lab innovation, créé en 2017, continue son développement et a lancé un programme d'entrepreneuriat en collaboration avec Baloise Belgium NV:

- Ce programme d'entrepreneuriat a permis à 20% des collaborateurs de participer à la création d'idées de nouveaux produits/services pour nos clients.
- De la création d'idées, en passant par le développement de concept produit, jusqu'au pitch final, cette démarche a suscité un engouement certain chez les employés.
- Cela participe aux développements des employés, à leur formation aux nouvelles compétences du monde digital comme leur esprit d'entrepreneur.
- Les trois meilleurs idées ont ensuite été sélectionnées pour être incubées dans le lab innovation et sont actuellement en cours de test auprès des clients avant une mise sur le marché.

C'est ainsi que le lab innovation participe aux changements de culture de l'organisation en mettant en pratique la co-création de produits avec les clients et ainsi développer l'orientation client qui est au cœur de notre stratégie SimplySafe

Par ailleurs, le lab innovation continue de collaborer avec les startups. En 2018, la priorité a été d'améliorer nos processus internes pour augmenter la qualité perçue par le client. Des Proof Of Concepts ont été lancés dans ce sens avec notamment la société Omnius dans lequel Baloise Group a investi.

› Digitalisation

Baloise Assurances Luxembourg a continué sa transformation digitale en misant tout d'abord sur le digital comme accélérateur de l'efficacité opérationnelle des processus métiers pour assurer un environnement 100% «open» qui se traduit pour l'utilisateur par une logique entièrement web et intuitive.

De même, Baloise place le digital au cœur de la distribution en offrant à ses agents la possibilité de créer eux-mêmes les contrats automobiles grâce au Straight Through Processing. En outre, Baloise a mis en œuvre les premières fonctionnalités de son CRM, qui lui permet de mieux connaître et gérer ses clients et prospects. Enfin, Baloise a renforcé son marketing social et digital pour augmenter sa notoriété et se rapprocher toujours plus de son marché.

Baloise voit également le digital comme force de redéfinition produite à travers l'assurance télématique qui consiste à mesurer en temps réel la qualité de conduite d'un assuré et à offrir des baisses de prix aux conducteurs prudents.

Enfin, Baloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups, Baloise irrigue ses modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Après le spin-off au 1er juillet 2018 de sa succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxemburg A.G. (FRIDAY) dont le siège était situé à Klosterstrasse 62, D-10179 Berlin, et qui a été établie le 1er février 2017, Bâloise Assurances Luxembourg S.A. ne dispose plus de succursale. La succursale a attribué une perte de 7,7 millions d'EUR pour la période du 1er janvier jusqu'au 30 juin 2018 au résultat combiné.

9. Perspectives

Bâloise continuera à s'investir avec beaucoup de passion dans le développement de notre gamme de produits et services, tout comme l'évolution de nos collaborateurs. La digitalisation et d'autres avancées technologiques sont des leviers forts pour constamment répondre à notre ambition de mettre nos clients au centre de nos préoccupations.

Nous remercions ainsi tous nos clients et partenaires qui nous font confiance. Notre gratitude va également à nos employés et intermédiaires qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont permis de réaliser les bons résultats que nous affichons pour 2018.

Bertrange, le 27 mars 2019

Romain BRAAS



Gert DE WINTER



Administrateur-Directeur Général Président du Conseil d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme
23 rue du Puits Romain
L-8070 Bertrange

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2018 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des provisions pour sinistres

La provision pour sinistres inscrite dans les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2018 s'élève à EUR 139,7 millions soit 46% du total du bilan.

Nous avons considéré l'évaluation de la provision pour sinistres comme une question clé de l'audit dans la mesure où sa détermination repose en partie sur des estimations pour lesquelles la qualité des données, les méthodologies mises en œuvres et les hypothèses actuarielles ont une influence significative sur l'évaluation de la dite provision en date de clôture.

En ce qui concerne plus particulièrement la partie de la provision relative aux sinistres non encore manifestés (IBNR) qui s'élève à EUR 9,8 millions au 31 décembre 2018, les méthodes et hypothèses actuarielles en matière de construction des triangles de sinistralité, de coefficient de développement et de détermination des coûts moyens peuvent donner lieu à des variations significatives sur le montant de la provision pour IBNR (voir Note 3.8.2. aux états financiers).

Cette question a été traitée dans notre démarche d'audit de la manière suivante

Avec l'assistance de nos spécialistes actuaires nous avons principalement mis en œuvre les procédures d'audit suivantes

- Evaluation du caractère adéquat des méthodes actuarielles utilisées par la Société pour déterminer le montant de la provision pour sinistres, y compris la provision pour IBNR au 31 décembre 2018.
- Evaluation du caractère approprié des hypothèses et paramètres utilisés dans l'application des méthodes actuarielles utilisées par la Société, plus particulièrement en relation avec la constitution des triangles de sinistralité, les données historiques utilisées, la détermination des coûts moyens et des coefficients de développement.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 12 avril 2018 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 3 ans.

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'M' intertwined, followed by a horizontal line extending to the right.

Jean-Michel Pacaud

Luxembourg, le 10 avril 2019

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2018 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2018 EUR	2017 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		3 508	7 414
• Concessions, brevets et licences		9 841 553	8 858 173
• Autres actifs incorporels		118 657	2 931 552
		9 963 718	11 797 139
Placements			
• Terrains et constructions	3.3, 5	9 337 413	9 538 718
• Placements dans des entreprises liées et participations	3.4, 6		
- Parts dans des entreprises liées	6.1	5 040 354	5 040 354
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises	6.2	6 500 000	8 317 923
• Autres placements financiers	7		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.5	22 648 224	22 987 017
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.6	174 991 765	166 141 359
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		78 713	87 389
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.6	30 897	30 897
		218 627 366	212 143 657
Part des réassureurs dans les provisions techniques	16		
• Provision pour primes non acquises		239 889	188 828
• Provision pour sinistres		40 381 102	38 913 877
		40 620 991	39 102 705
Créances	3.7, 13		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		6 245 473	6 434 779
- Sur les intermédiaires d'assurance		4 296 942	3 852 302
• Créances nées d'opérations de réassurance	8	4 232 513	5 346 629
• Autres créances	8	1 291 891	1 803 962
		16 066 819	17 437 672

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2018 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (suite)	Notes	2018 EUR	2017 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 9		
- Installations techniques et machines		1 510 864	1 429 921
- Autres installations, outillage et mobilier		898 006	1 144 745
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		10 241 925	15 710 926
• Autres actifs		7 282	9 102
		12 658 077	18 294 694
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		1 965 617	2 234 615
• Autres comptes de régularisation		1 631 000	2 246 532
		3 596 617	4 481 147
TOTAL DE L'ACTIF		301 533 588	303 257 014

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2018 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2018 EUR	2017 EUR
Capitaux propres	10		
• Capital souscrit		14 648 626	14 648 626
• Réserves	11		
- Réserve légale	11.1	1 464 863	1 464 863
- Autres réserves		43 405 071	39 524 600
• Résultats reportés		387 178	17 659 439
• Résultat de l'exercice		(3 551 587)	(14 941 541)
		56 354 151	58 355 987
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	12	9 424 828	9 424 828
Provisions techniques	3.8		
• Provisions pour primes non acquises	3.8.1, 16	29 531 581	28 803 616
• Provisions pour sinistres	3.8.2, 16	139 688 165	137 983 888
• Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	16	235 281	207 771
		169 455 027	166 995 275
Provisions pour autres risques et charges	3.9		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		3 056 774	2 725 078
• Autres provisions		3 712 560	4 786 863
		6 769 334	7 511 941
Dépôts reçus des réassureurs		34 520 215	33 787 366
Dettes	3.10, 13		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 339 617	6 297 789
• Dettes nées d'opérations de réassurance	8	7 401 277	7 884 877
• Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		2 391 473	2 334 575
• Autres dettes	8	2 445 193	5 051 155
		18 577 560	21 568 396
Comptes de régularisation	3.11	6 432 473	5 613 221
TOTAL DU PASSIF		301 533 588	303 257 014

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2018

(exprimé en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Notes	2018 EUR	2017 EUR
	14		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	15	120 149 940	110 279 620
• Primes cédées aux réassureurs		(11 536 027)	(11 578 224)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	16	(1 276 199)	312 602
• Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	16	61 061	68 013
		107 398 775	99 082 011
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	3.12	3 323 430	4 977 682
Autres produits techniques, nets de réassurance	17	858 527	1 001 847
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(66 404 166)	(67 658 789)
- Part des réassureurs		4 659 099	6 131 145
• Variation de la provision pour sinistres	16		
- Montant brut		(4 431 571)	3 262 233
- Part des réassureurs		1 467 225	(2 049 648)
		(64 709 413)	(60 315 059)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		(293 000)	(146 210)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	18	(22 582 595)	(20 820 865)
• Frais d'administration	3.2, 3.13	(22 303 648)	(22 816 210)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		126 092	136 592
		(44 760 151)	(43 500 483)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	19	(1 209 424)	(975 746)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		608 744	124 042

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2017 (suite)

(exprimé en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2018 EUR	2017 EUR
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		608 744	124 042
Produits des placements			
• Produits des participations		-	200 000
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		747 424	733 819
- Produits provenant d'autres placements		4 604 050	4 734 888
• Reprises de corrections de valeur sur placements	3.6	40 136	54 782
• Profits provenant de la réalisation de placements		2 112 326	2 031 128
		7 503 936	7 754 617
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(1 319 838)	(1 208 685)
• Corrections de valeur sur placements		(878 824)	(132 113)
• Pertes provenant de la réalisation de placements		(1 182 658)	(187 099)
		(3 381 320)	(1 527 897)
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance non-vie	3.12	(3 323 430)	(4 977 682)
Autres charges y compris les corrections de valeur	23	(4 578 471)	(15 872 337)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		(3 170 540)	(14 499 257)
Impôts sur le résultat		-	(15 000)
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(381 046)	(427 284)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(3 551 587)	(14 941 541)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2018

Note 1 - Généralités

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme en date du 30 décembre 1998 et publiée au Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro B 68 065.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans toutes les branches d'assurances autres que la branche vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2 - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Assurances Luxembourg S.A., est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés en conformité avec l'article 316 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée concernant les sociétés commerciales.

En 2018, les comptes annuels de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. comprennent également les pertes et profits du 1er janvier 2018 jusqu'au 30 juin 2018 de son ancienne succursale Deutsche Niederlassung der Basler Versicherungen Luxemburg A.G. (FRIDAY) dont le siège était situé à Klosterstrasse 62, D-10179 Berlin, et qui a été établie le 1er février 2017. Avec date effective au 1er juillet 2018, les actifs nets de la succursale ont été transférés à la succursale Deutsche Niederlassung der FRIDAY Insurance S.A.

Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au conseil d'administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes :

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la

date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux %
concessions, brevets et licences	10 à 25 %
autres actifs incorporels	20 %

Les autres actifs incorporels sont composés des valeurs des portefeuilles achetés et activés.

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions - Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

	Taux %
constructions	2 à 10 %
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25 %
matériel informatique	25 %

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans des entreprises liées et participations sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de correction de valeur quand leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice, estimée par le Conseil d'Administration, est inférieure à leur valeur d'acquisition et considérée comme durable.

3.5 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.6 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge au compte de profits et pertes de manière échelonnée sur la durée de détention du titre ;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée pendant toute la période restant à couvrir jusqu'à l'échéance du titre.

Au 31 décembre 2018, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 3 067 081 (31.12.2017: EUR 3 433 290) et à EUR 685 315 (31.12.2017: EUR 581 931).

Pour l'exercice 2018, l'amortissement des agios et disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève

respectivement à EUR 448 407 (31.12.2017: EUR 545 816) et EUR 86 413 (31.12.2017: EUR 74 238).

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de la clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2018, la Société n'a pas constitué de correction de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

3.7 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.8 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.8.1 Provisions pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.8.2 Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

La méthode statistique utilisée pour le calcul de l'IBNR est une méthode «Chain-Ladder» basée sur des triangles reprenant le nombre des sinistres déclarés tardivement les dix dernières années et répartis par années de survenance, les coûts moyens des sinistres relatifs à des années antérieures déclarés tardivement.

Après calcul des coefficients de développement, le nombre de sinistres «IBNR» à prévoir par garantie considérée est obtenu. Le nombre estimé de sinistres «IBNR» est multiplié par le coût moyen des sinistres tardifs (avec une date de survenance antérieure à 2018). Le montant ainsi obtenu constitue le montant de la provision totale «IBNR» par garantie considérée. Au 31 décembre 2018, la provision pour «IBNR» s'élève à EUR 9 781 232 (2017 : EUR 8 513 623).

3.9 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance. En 2018, les provisions sont constituées des provisions pour bonus, des provisions pour loyers, charges locatives et aménagements à payer, des provisions pour litiges, pour charges de maintenance à payer, pour honoraires à payer et des provisions pour autres factures à recevoir.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

3.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date

de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.11 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais qui ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.12 Produits des placements alloués transférés au compte technique

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques non vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité non vie.

3.13 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.14 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Frais d'établissement	Fonds de commerce et goodwill	Concessions, brevets, li- cences, marques	Total	Total
	2018 EUR	2018 EUR	2018 EUR	2018 EUR	2017 EUR
Valeur brute au 01.01	145 789	16 036 899	31 842 581	48 025 269	44 576 550
Entrées de l'exercice	-	-	3 690 658	3 690 658	3 448 719
Sorties suite à cession 01.07.2018	-	-	(960)	(960)	-
Sorties de l'exercice	-	(1 794 439)	-	(1 794 439)	-
Valeur brute au 31.12	145 789	14 242 460	35 532 279	49 920 528	48 025 269
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(138 375)	(13 105 347)	(22 984 408)	(36 228 130)	(27 046 994)
Sorties de l'exercice	-	1 794 439	-	1 794 439	-
Sorties suite à cession 01.07.2018	-	-	240	240	-
Corrections de valeur de l'exercice	(3 906)	(2 812 895)	(2 706 558)	(5 523 359)	(9 181 136)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(142 281)	(14 123 803)	(25 690 726)	(39 956 810)	(36 228 130)
Valeur nette au 31.12	3 508	118 657	9 841 553	9 963 718	11 797 139

Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains 2018 EUR	Constructions 2018 EUR	Total 2018 EUR	Total 2017 EUR
Valeur brute au 01.01	4 366 993	6 122 284	10 489 277	10 473 187
Entrées de l'exercice	-	-	-	16 090
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	4 366 993	6 122 284	10 489 277	10 489 277
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(950 559)	(950 559)	(750 147)
Reprise de corrections de valeur de l'exercice	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	(201 305)	(201 305)	(200 412)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(1 151 864)	(1 151 864)	(950 559)
Valeur nette au 31.12	4 366 993	4 970 420	9 337 413	9 538 718

La valeur actuelle brute avant frais de transactions des terrains et constructions s'élève à EUR 12 483 000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) en décembre 2018 pour l'immeuble Saint Esprit. L'évaluation de l'immeuble Victor Hugo a quant à elle été réalisée suite à une expertise externe en décembre 2016.

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

Note 6 - Placements

6.1 Parts dans des entreprises liées

Les parts dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.18 EUR	Résultat de l'exercice 2018 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2018 EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	33,33%	9 497 197	288 944	Bertrange (Luxembourg)	5 040 354
TOTAL					5 040 354

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2018 et sont présentés sous les standards Lux Gaap.

6.1 Parts dans des entreprises liées (suite)

Les mouvements des parts dans des entreprises liées de l'exercice se présentent comme suit :

	2018 EUR	2017 EUR
Valeur brute au 01.01	5 040 354	2 348 759
Entrées de l'exercice	-	2 691 595
Sorties de l'exercice	-	-
Valeur brute au 31.12	5 040 354	5 040 354
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	-
Dotations de l'exercice	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	-
Valeur nette au 31.12	5 040 354	5 040 354

6.2 Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances sur ces entreprises

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit:

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux %	Intérêts courus EUR
BALOISE LUXEMBOURG REAL ESTATE S.A.	6 500 000	6 500 000	5 ans	1,25%	44 521

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation actif.

Note 7 - Autres placements financiers

Au 31 décembre 2018, les valeurs actuelles des autres placements financiers sont les suivantes :

	Valeur actuelle 31.12.2018 EUR	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	24 271 167	27 009 167
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	186 144 369	179 041 657
Autres prêts	78 713	87 389
Dépôts auprès des établissements de crédit	30 897	30 897

Certaines obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, sont comptabilisées à une valeur comptable supérieure à la valeur actuelle au 31 décembre 2018. La valeur comptable n'a pas été ajustée car la perte de valeur n'a pas été jugée durable.

	Valeur actuelle 31.12.2018 EUR	Valeur actuelle 31.12.2017 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	13 376 523	9 606 645

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titre est déterminée comme suit:

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Note 8 - Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Entreprises liées 31.12.2018 EUR	Entreprises liées 31.12.2017 EUR
Créances		
- créances nées d'opérations de réassurance	3 071 687	4 424 679
- autres créances	1 091 312	1 381 931
Dettes		
- dettes nées d'opérations de réassurance	43 819	40 693
- autres dettes	1 421 976	3 192 030

Note 9 - Actifs corporels

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

	Installations techniques et machines EUR	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total 2018 EUR	Total 2017 EUR
Valeur brute au 01.01	9 033 688	4 013 334	13 047 022	12 010 670
Entrées de l'exercice	765 614	94 341	859 955	1 273 960
Sorties suite à cession 01.07.2018	(125 755)	(85 373)	(211 128)	-
Sorties de l'exercice	-	(134 138)	(134 138)	(237 608)
Valeur brute au 31.12	9 673 547	3 888 164	13 561 711	13 047 022
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(7 603 767)	(2 868 589)	(10 472 356)	(9 914 246)
Corrections de valeur de l'exercice	(602 378)	(240 519)	(842 897)	(757 047)
Sorties suite à cession 01.07.2018	43 462	13 394	56 856	-
Sorties de l'exercice	-	105 556	105 556	198 937
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(8 162 683)	(2 990 158)	(11 152 841)	(10 472 356)
Valeur nette au 31.12	1 510 864	898 006	2 408 870	2 574 666

Note 10 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Réserve indisponible EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Total EUR
Au 31.12.2017	14 648 626	1 464 863	38 910 000	614 600	17 659 439	(14 941 541)	58 355 987
Augmentation autres réserves	-	-	7 000 000	-	-	-	7 000 000
Affectation du résultat 2017 (*)							
• dividende	-	-	-	-	(2 930 720)	-	(2 930 720)
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
• réserve indisponible	-	-	-	(600 000)	600 000	-	-
• résultats reportés	-	-	-	-	(14 941 541)	14 941 541	-
Sortie suite à cession			(2 519 529)	-	-	-	(2 519 529)
Résultat 2018	-	-	-	-	-	(3 551 587)	(3 551 587)
Au 31.12.2018	14 648 626	1 464 863	43 390 471	14 600	387 178	(3 551 587)	56 354 151

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 avril 2018

Au 31 décembre 2018, le capital souscrit de EUR 14 648 626 et libéré à concurrence de EUR 14 648 626 est représenté par 36 634 actions sans désignation de valeur nominale.

Par résolution circulaire du Conseil d'Administration daté du 12 décembre 2016, il a été décidé de procéder à une augmentation totale des autres réserves à hauteur EUR 45 000 000 dans la société Bâloise Assurances Luxembourg S.A. Au cours de l'exercice 2018, une tranche de EUR 7 000 000 a été versée.

Le résultat de la succursale FRIDAY du 1er janvier 2018 au 30 juin 2018 est inclus dans le résultat de l'exercice au 31 décembre 2018, se décomposant ainsi en une perte de EUR 7 704 745 pour la succursale et en un profit de EUR 4 153 158 pour le siège Bâloise Assurances Luxembourg S.A.

Note 11 - Réserve

11.1 Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

11.2 Réserve indisponible

En accord avec la législation fiscale en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, la Société a imputé la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») sur le montant de l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC »).

La Société peut réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») en accord avec la législation fiscale. La Société peut décider lors de l'Assemblée Générale d'affecter en réserves indisponibles (poste « Autres réserves »), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Note 12 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées de cessions de terrains et constructions ont été immunisées en 2013.

Elles se détaillent comme suit:

	Quote-part non encore affectée EUR	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles EUR	Total EUR
Solde au 01.01.2018	-	9 424 828	9 424 828
Reprise quote-part non affectée	-	-	-
Dissolution de postes spéciaux	-	-	-
Solde 31.12.2018	-	9 424 828	9 424 828

Note 13 - Ventilation des dettes et des créances selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes et créances ont une durée résiduelle inférieure à cinq ans.

Note 14 - Résultats de l'activité d'assurance non vie

Les résultats de l'activité d'assurance non vie sont réalisés exclusivement en assurance directe.

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit :

	CASCO EUR	RC Auto EUR	Autres Branches EUR	Total EUR
Primes brutes émises	40 855 319	26 552 927	52 741 694	120 149 940
Primes brutes acquises	40 280 163	26 299 874	52 293 704	118 873 741
Charges des sinistres brutes	(29 325 140)	(18 518 219)	(22 992 378)	(70 835 737)
Frais d'exploitation bruts	(15 209 626)	(9 930 726)	(19 745 891)	(44 886 243)
Solde de réassurance	(212 883)	(950 229)	(4 059 438)	(5 222 550)

Le solde de réassurance est composé des primes acquises, des charges sinistres ainsi que des commissions et ne comprend pas les produits nets de placements, les autres charges techniques ni les autres produits techniques.

En 2018, les malis et bonis de liquidation significatifs se présentent comme suit:

	2018 EUR
Gains de liquidation	2 162 479
Pertes de liquidation	8 575 328

Note 15 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 120 149 940, a été entièrement souscrit au Grand-Duché de Luxembourg pour la société Bâloise Assurances Luxembourg S.A., et a été souscrit en Allemagne pour la partie des primes liée à la succursale FRIDAY, et se décompose comme suit :

	2018 EUR	2017 EUR
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.	116 410 659	109 970 913
FRIDAY	3 739 281	308 707

Note 16 - Variation des provisions techniques

Les impacts de la fusion sur les provisions techniques et sur les variations des provisions techniques se présentent comme suit

Variation de la provision pour primes non acquises

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	28 803 616	29 116 218
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	(548 234)	-
Variation de la provision	1 276 199	(312 602)
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice	29 531 581	28 803 616

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice, part des réassureurs	188 828	120 815
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	(10 000)	-
Variation de la provision	61 061	68 013
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice, parts des réassureurs	239 889	188 828

Variation de la provision pour sinistres

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	137 983 888	141 246 121
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	(2 727 294)	-
Variation de la provision	4 431 571	(3 262 233)
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice, parts des réassureurs	139 688 165	137 983 888

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice, parts des réassureurs	38 913 877	40 963 525
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	-	-
Variation de la provision	1 467 225	(2 049 648)
Provision pour sinistres à la fin de l'exercice, parts des réassureurs	40 381 102	38 913 877

Variation de la provision pour participations aux bénéfices et ristournes

	2018 EUR	2017 EUR
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes au début de l'exercice	207 771	259 643
Sortie suite à spin-off de FRIDAY	(42 904)	-
Variation de la provision	70 414	(51 872)
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes à la fin de l'exercice	235 281	207 771

Note 17 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les autres produits techniques, nets de réassurance sont constitués essentiellement des gains sur la régularisation des soldes clients et agents, des honoraires pour la liquidation des sinistres étrangers, des autres produits d'exploitation liés aux services rendus aux sociétés du groupe, des reprises de provisions pour litiges et des plus-values réalisées sur meubles provenant des ventes du matériel roulant

Note 18 - Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 16 652 930 (2017: EUR 15 075 656) et se trouve dans le poste de frais d'acquisition.

Note 19 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les autres charges techniques, nettes de réassurance sont constituées essentiellement des corrections de valeur sur soldes agents et clients, des corrections de valeur sur créances envers des réassureurs et autres créances, des pertes provenant des comptes agents et clients, et des pertes sur soldes de réassurance.

Note 20 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2018 s'est élevé à 213, y compris les personnes ayant un contrat de travail auprès de la Société et de la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes 2018	Nombre de personnes 2017
Cadres dirigeants	2	3
Employés	211	206
TOTAL	213	209

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit :

	2018 EUR	2017 EUR
Salaires et traitements	17 474 521	16 356 610
• dont rémunérations ordinaires	16 494 672	15 504 319
• dont gratifications extraordinaires non périodiques	945 293	815 059
• dont rémunérations des administrateurs	34 556	37 232
Charges sociales	1 886 804	1 850 633
• dont pensions	1 260 673	1 196 809
Autres charges du personnel	1 367 972	1 463 608
TOTAL	20 729 297	19 670 851

Pour l'exercice 2018, les autres charges du personnel refacturées à la société Bâloise Vie Luxembourg S.A. s'élèvent à EUR 39 476 (2017 : EUR 24 558).

Note 21 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2018 se décomposent ainsi :

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	512 890

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 34 556.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 22 - Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires avec TVA comprise à payer par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit:

	2018 EUR	2017 EUR
Honoraires d'audit	39 147	97 748
Autres honoraires	-	19 385
TOTAL	39 147	117 133

Les autres honoraires correspondent à des services d'assistance dans le cadre de la documentation de prix de transfert.

Note 23 - Autres charges y compris les corrections de valeurs

Au 31 décembre 2018, les autres charges y compris les corrections de valeur sont constituées essentiellement des charges liées au lancement de la succursale FRIDAY pour la première partie de l'année. Le poste comprend en particulier les frais de personnel, les frais liés à l'implémentation du logiciel, les frais liés aux experts ainsi que les frais de consultance.

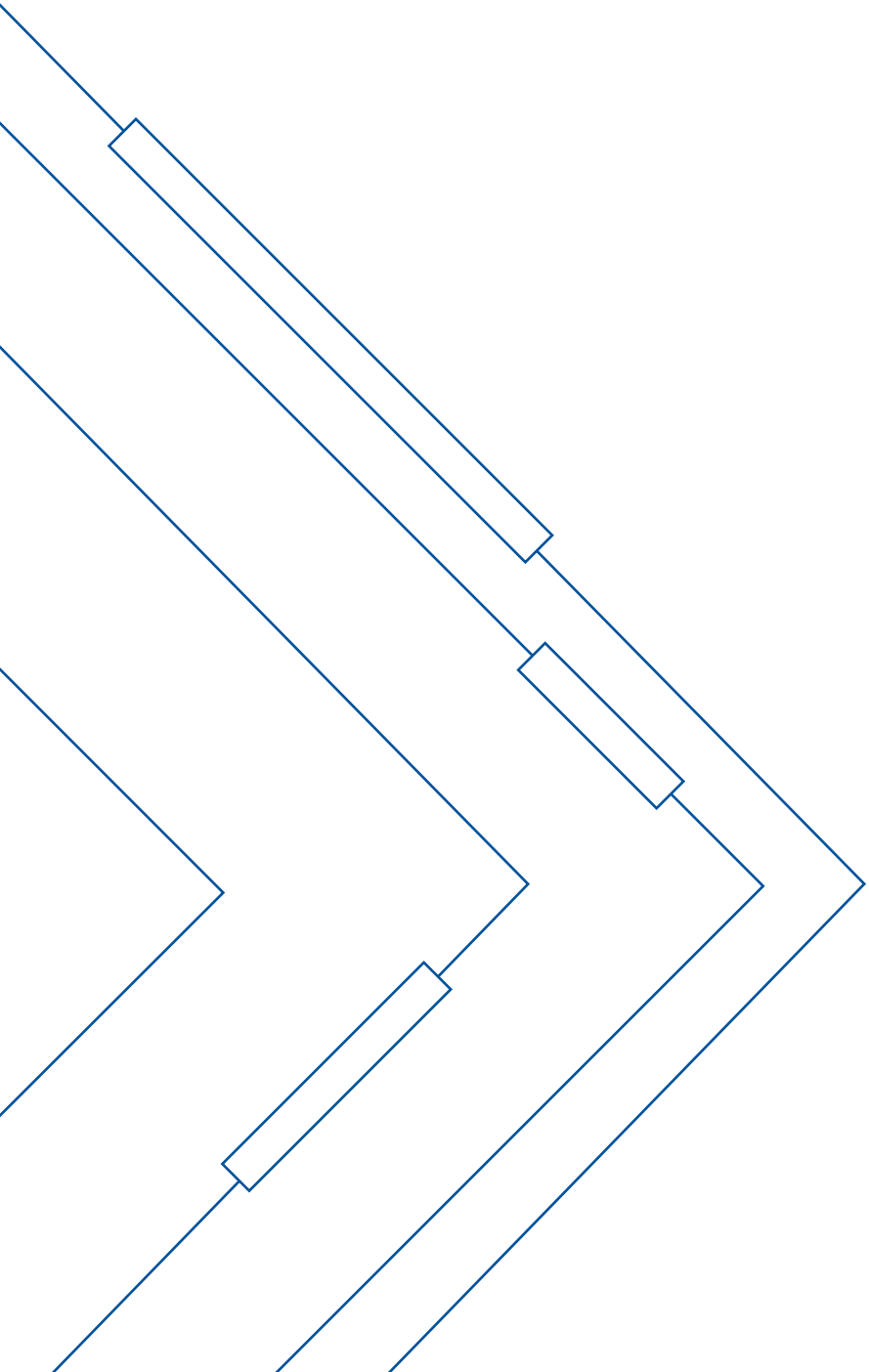
Note 24 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2018, la Société a des engagements de EUR 7 829 575 portant sur des contrats de bail sur immeubles, de EUR 201 710 portant sur des contrats de crédit-bail sur matériels informatiques, de EUR 502 607 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules et de EUR 612 750 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats.

Au 31 décembre 2018, un montant de EUR 667 221 est bloqué sur un compte bancaire de la Société au titre de garantie locative.

Note 25 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.



**Groupe Baloise Assurances
à Luxembourg**

Baloise Assurances Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 68 065
Société de droit luxembourgeois
au capital social de € "14 648 626

Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange

www.baloise.lu

